

Organisateur : FMH Côtes d'Armor 12, rue Gustave Eiffel
22000 Saint-Brieuc

Attestation – Inscription Vide-Grenier
Personne physique

Se déroulant le 24 février 2019 à Saint Brieuc, salle de Robien

Nom : **Prénom**
Né(e) le : **Ville** :
Département :
Adresse :
CP : **Ville**
Tél : **Email** :

Titulaire de la pièce d'identité n° :
Délivrée le : **par** :
N° immatriculation de mon véhicule°:

REGLEMENT A RESPECTER ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR

- Ne pas être Commerçant(e)
- Pas de remboursement en cas de mauvaises conditions climatiques
- Vendre des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce)
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations, pertes ou accidents survenus durant la manifestation
- Les organisateurs se réservent le choix des emplacements
- Non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)
- Les exposants devront laisser leur emplacement propre et évacuer tous les emballages, cartons et papiers
- Un parking existe à proximité du lieu de déballage.

Nombre d'emplacements (1,80m):X 7.5 € =
(Portant toléré facturé 7.5 € en lieu et place de la table de 1m80)
5 tables maximum par participant.

Ci-joint le règlement accompagné de ce document rempli pour réserver avant le
10 février 2019 dernier délai

PAS DE REGLEMENT / PAS DE RESERVATION

Chèque à l'ordre de la FMH 22 12, rue Gustave Eiffel 22000 Saint-Brieuc
Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.

Installation de 7 H 30 à 9 H 00 Fermeture à 17 H 00

A : **le** **Signature obligatoire**